



Accueil périscolaire

Matin et Soir

1- Inscriptions :

Dans le cadre du protocole actuel, sont exclusivement concernés les enfants de moins de 16 ans des personnels référencés dans la « **liste des professions prioritaires** » jointe.

Sur présentation d'une attestation sur l'honneur de l'absence de toute solution de garde (modèle en PJ) et d'un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire (carte professionnelle, attestation de l'employeur...).

Les parents devront également attester que leur enfant n'est pas symptomatique.

- Inscription préalable obligatoire / Attention : pas d'utilisation du portail familles

Par mail, dès à présent : alsh@mairie-gouesnou.fr

Par téléphone, de 7h30 à 8h30 / périscolaire école de Saint-Joseph : 02.98.07.77.28

2- Organisation pratique :

- Accueil :

Par mesure de confinement, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans le bâtiment.

Les enfants entreront seuls par l'accès habituel.

- Le goûter est fourni par les parents

- Tarification classique

- Horaires classiques : 7h15 à 8h35 et 16h30 à 19h

- Activités : les activités seront adaptées pour répondre aux conditions de distanciation sociale et d'hygiène.